

Bruxelles, le 6 avril 1946

80, rue du Commerce

COPIE

Cher Ministre,

Monsieur Goris m'adresse le télégramme suivant:

"Madame Robeson a demandé visa Congo par Hallaert stop Voudrait partir quinze mai stop Pourriez-vous appuyer demande et m'informer succès démarches. Merci"

Comme vous le savez, Mme Robeson est une femme de couleur, mais d'un teint suffisamment clair pour qu'elle puisse au besoin passer pour Portugaise ou Brésilienne. Doctoresse en philosophie, c'est une dame très cultivée. Elle s'est donnée pour apostolat de faire valoir les qualités de la race noire.

Son mari, Paul Robeson, avocat et acteur, membre du Comité Directeur du grand syndicat ouvrier C.I.O. et chef du mouvement aux Etats-Unis pour le relèvement des noirs, est une puissante personnalité par sa prestance, par son éloquence et par les moyens financiers dont il dispose. Il est, lui, un nègre pur sang.

Mme Robeson a, voici 3 ou 4 ans, visité un coin de la Colonie aux environs de Beni. Elle a gardé de cette visite une opinion peu favorable de notre administration coloniale, mais elle en a rendu compte sans méchanceté.-

Le voyage qu'elle projette actuellement aurait pour objet une étude plus approfondie. Quand je l'ai vue au mois de décembre, son programme était d'aller d'abord à Elisabethville auprès d'un évêque protestant qui a été un de ses professeurs, de là à Costermansville et à Albertville, puis à Stanleyville et à Léopoldville d'où elle ferait des excursions à Kikwit et à Kisantu. Il serait prudent de lui faire demander par M. Goris quel est l'itinéraire exact qu'elle envisage actuellement.

Les impressions qu'elle rapportera et que son mari répandra, seront acceptées comme parole d'évangile par une très grande partie de l'opinion américaine; il importe donc que ces impressions ne soient pas défavorables. Puis-je suggérer que vous priiez le Ministre des Affaires Etrangères d'instruire immédiatement M. le Consul Général Hallaert de délivrer le visa demandé afin qu'un retard ne soit pas interprété comme marquant une hésitation. D'autre part, je pense qu'il serait utile que le Gouverneur Général prit des dispositions pour que Mme Robeson puisse se rendre compte des efforts faits pour le relèvement matériel, intellectuel et social des indigènes, et spécialement du souci qui existe chez notre administration comme chez les dirigeants des principales entreprises, de respecter la dignité humaine des noirs. C'est à vrai dire, ce dernier point intéresse Mme Robeson plus que tous autres.

Veillez agréer, cher Ministre, la nouvelle assurance de mes sentiments cordialement dévoués.-

sé/M. Horn.

Monsieur Godding  
Ministre des Colonies

